

<i>Membres du Conseil Municipal</i>	
<i>En exercice :</i>	<i>23</i>
<i>Présents :</i>	<i>19</i>
<i>Représentés :</i>	<i>2</i>
<i>Absents :</i>	<i>2</i>
<i>Ayant pris part au vote :</i>	<i>21</i>

## Séance publique du 12 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 12 décembre à vingt heures, le Conseil municipal, régulièrement convoqué le 06 décembre, s'est réuni en séance publique à la Mairie sous la présidence de Mme Sylvie LOPEZ.

Mmes AUBRY Sandrine, Ghislaine CRAYSSAC, Régine DE RODAT, Françoise GALEOTE, Danièle KAYA-VAUR, Sylvie LOPEZ, Valérie MARJAC, Francine TEISSIER, Huguette THERON-CANUT, Kedna THOMAS;  
M. Sébastien FABRE, Jean GARGUILLO, Marc HENRY-VIEL, Pierre MALGOUYRES, Michel PELLETIER, Pascal PRINGAULT, Dominique ROMULUS, Edmond ROUTABOUL, Maurice TEULIER.

### Absents-excusés :

Mme Magali POQUE représentée par Mme Gislaine CRAYSSAC  
M. Stéphane SANSAC représenté par Mme Sandrine AUBRY

### Absents :

M. Yohan ENCAUSSE  
Mme Karine MINIC

Secrétaire de séance : M. Sébastien FABRE

\*\*\*\*\*

Délibération n°  
DL20221201

**RAPPORT 2021 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE  
PUBLIC ELIMINATION DES DECHETS DE RODEZ  
AGGLOMERATION**

Conformément au décret n° 2000-04 du 11 mai 2000 et afin de renforcer la transparence et l'information dans la gestion du service de collecte, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets pour l'année 2021 a été établi par le service de la prévention et de la gestion des déchets de Rodez Agglomération.

Le rapport est téléchargeable sur le site de Rodez agglomération : [www.rodezagglo.fr](http://www.rodezagglo.fr), accès « déchets », onglet « la documentation »

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, prend acte du rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets pour l'année 2021.

Fait à Olemps, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Sylvie LOPEZ



Le secrétaire de séance  
Sébastien FABRE



Acte rendu exécutoire,  
Après dépôt en Préfecture le  
Et publication ou notification le  
Date de mise en ligne sur le site internet :